# ANNALES

DE LA

# SOCIÉTÉ ROYALE MALACOLOGIQUE

DE

# BELGIQUE

---

TOME XX

(TROISIÈME SÉRIE, TOME V)

---

**ANNÉE 1885**

---

BRUXELLES
P. WEISSENBRUCH, IMPRIMEUR DU ROI
45, RUE DU POINÇON, 45

*Communications du Conseil.*

M. le Président annonce que le bureau de la Société, pour l'année 1885-1886, reste composé de la manière suivante :

*Président :* P. Cogels.
*Vice-président :* J. Crocq.
*Secrétaire :* T. Lefèvre.
*Trésorier :* É. Fologne.
*Membres :* H. Denis.
— P. Desguin.
— É. Hennequin.

Dans sa séance de ce jour, le Conseil a reçu membres effectifs de la Société : M. Maurice Cossmann, ingénieur civil à Paris, présenté par MM. G. Vincent et T. Lefèvre, et M. R. Dedeyn, avocat à Saint-Josse-ten-Noode, présenté par MM. H. Denis et T. Lefèvre.

*Travaux pour les publications de la Société.*

M. F.-L. Cornet donne lecture d'une communication, accompagnée d'une planche, intitulée : *Sur une coupe observée à Mesvin, dans le terrain quaternaire.* — L'assemblée, consultée, en vote l'impression dans le tome XX des *Annales,* et M. le Président remercie l'auteur de son intéressante communication.

M. le Secrétaire dépose la traduction française de la notice manuscrite de M. L. Foresti, intitulée : *Nota sopra il sotto-genere Smendovia, Tournouër.* — Sont nommés rapporteurs de ce travail : MM. P. Cogels et G. Vincent.

M. le Secrétaire dépose ensuite un article posthume que feu E. Dubreuil destinait à la Société et portant pour titre : *Quelques considérations sur l'anatomie, l'histologie et la physiologie de l'appareil générateur des mollusques terrestres et fluviatiles.* — Sont nommés rapporteurs : MM. V. Liénard et J. Mac Leod.

*Lectures.*

M. F.-L. Cornet donne ensuite lecture de la note suivante :

## NOTE SUR DEUX GISEMENTS DES SABLES ET ARGILES D'HAUTRAGES,

Par F.-L. CORNET

Je crois utile de signaler à l'attention des membres de la Société l'existence de deux coupes géologiques remarquables, que l'on peut, en ce

moment, observer non loin de Mons. Elles montrent, parfaitement à découvert, des dépôts que l'on n'a pas souvent l'occasion d'étudier en affleurements, quoiqu'ils constituent des amas très importants intercalés entre le terrain houiller et les plus anciennes couches crétacées marines du Hainaut. Je veux parler de l'étage des sables et argiles d'Hautrages que Dumont avait à tort rapporté à son système aachenien.

Ces deux coupes se trouvent, l'une dans le ravin de Gottignies, à la distance de 2,100 mètres mesurée exactement vers le nord à partir de la station d'Havré-ville, sur le chemin de fer de Mons à Manage. L'étage y est constitué principalement par des graviers et des sables ligniteux renfermant de grandes lentilles d'un grès très dur dont on fait des pavés.

La seconde carrière est ouverte à 1,400 mètres au nord-nord-est du clocher de Maisières, dans le ravin, bien connu des géologues et des botanistes, où coule le ruisseau descendant de la plaine des manœuvres désignée sous le nom de Camp-de-Casteau.

A l'exception des grès et de l'argile rouge, on trouve dans cette vaste excavation toutes les variétés de roches que l'on rencontre ailleurs dans l'étage, c'est-à-dire des argiles plastiques exploitées pour la fabrication des produits réfractaires, des pipes et des faïences; des argiles très siliceuses, d'une blancheur éclatante, ayant tout à fait l'aspect de la craie et employées dans la fabrication des carreaux céramiques par MM. Boch et C^ie^; des sables blancs, gris et jaunes, à gros et à fins grains, très estimés pour les produits réfractaires; des graviers de toutes grosseurs, constitués principalement par des fragments de phtanites d'origine houillère, mélangés à de nombreux galets de quartz blanc laiteux provenant du silurien du Brabant. Le lignite se rencontre abondamment dans ces diverses couches. On trouve aussi dans les sables, mais assez rarement, des fragments de bois silicifié.

Les dépôts qui recouvrent les sables et argiles d'Hautrages ne sont pas ceux qu'on pourrait s'attendre à rencontrer d'après l'échelle stratigraphique des terrains crétacés du Hainaut. Il y a là une importante lacune dont une grande partie est due au phénomène qui a raviné nos couches crétacées postérieurement au dépôt du troisième étage. On ne trouve donc ni les *meules de Bracquegnies et de Bernissart* constituant le second étage, ni le *tourtia de Tournai et de Montignies* appartenant au troisième. Il y a même absence de la marne glauconifère à *Pecten asper* connue sous le nom de *tourtia de Mons* et qui forme ailleurs la base du quatrième étage.

A Gottignies comme à Maisières, on trouve, reposant sur l'étage des sables et argiles d'Hautrages, une couche à l'aspect vert foncé, formée de marne très glauconifère et représentant l'assise des *dièves*, qui fait partie

du quatrième étage crétacé. Cette marne renferme, dans sa partie inférieure, des galets de phtanite et d'autres roches qui augmentent en nombre à mesure qu'on approche de la base, où ils constituent un conglomérat épais et continu.

Sur certains points des coupes, mais principalement dans la partie septentrionale de celle de Maisières, où la couche est très rapprochée de la surface, les infiltrations d'eaux superficielles ont enlevé tout le calcaire de la marne, dont l'épaisseur a été ainsi réduite à 3 mètres. Dans la partie méridionale de la carrière, la couche a 4 mètres de puissance, mais elle se trouve plus éloignée de la surface du sol, et la marne n'a perdu que partiellement son élément calcareux. Enfin, dans un sondage pratiqué plus au sud encore, sur un point où l'action dissolvante ne s'est pas exercée, l'épaisseur de la marne dépasse 6 mètres.

M. Rutot obtient la parole et donne lecture de la note intitulée :

## SUR LES RÉSULTATS DE L'ÉTUDE DES ÉTAGES LANDENIEN ET HEERSIEN SUR LES FEUILLES DE LANDEN, SAINT-TROND ET HEERS,

Par A. RUTOT

A propos de la présentation, à la Société, des feuilles de Landen, Saint-Trond et Heers, je crois utile de résumer ici les principaux résultats du levé des étages landenien et heersien.

Sur ces feuilles, le landenien a été divisé, comme Dumont l'avait fait, en deux assises, l'une inférieure assez bien connue; l'autre supérieure, très peu connue.

L'assise inférieure Ld1 est entièrement marine. Elle commence généralement à sa base par un gravier de silex Ld1*a* peu abondant ou par une simple ligne de ravinement, lorsqu'il y a contact avec la marne blanche heersienne.

Que le gravier soit présent ou qu'il manque, on voit d'abord du gros sable vert, très glauconifère, plus ou moins argileux Ld1*b*, surmonté d'un lit peu épais d'argile grise, passant soit à un tufeau calcareux, léger, fossilifère; soit au psammite.

Ce psammite Ld1*c* se développe bientôt largement et atteint souvent une épaisseur assez considérable.

Vers le bas, le psammite est argileux, en bancs plus ou moins durs avec lits d'argile; mais vers le haut, il devient sableux, léger, fendillé et il passe ainsi lentement et insensiblement à du sable micacé, demi fin, glauconifère, stratifié régulièrement, avec tubulation d'annélides. Ce sable, rangé souvent jusqu'ici dans le landenien supérieur, n'est que le